

PLUi de Saint-Félix-Lauragais : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 27 septembre 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Saint-Félix-Lauragais (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 4 juillet 2023. Il délimite 129 zones, dont 13 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 27 septembre 2023.

- Le PLUi de Saint-Félix-Lauragais s'applique dans sa version du 4 juillet 2023 ; nous publions 14 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 129 zones : 13 urbaines (U), 7 à urbaniser (AU), 44 agricoles (A) et 65 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Saint-Félix-Lauragais occupe le rang 13 par le nombre de zones délimitées : 89 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 80 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Saint-Félix-Lauragais depuis 2013, pour 38 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	129 zones
Zones urbaines (U)	13 zones
Zones à urbaniser (AU)	7 zones
Zones agricoles (A)	44 zones
Zones naturelles (N)	65 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI LAURAGAIS REVEL SOREZOIS
Version du	4 juillet 2023
Partition GPU	DU_243100567
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_243100567/47047d80dd1089414a919407516dd6a7/243100567_reglement_20230704.pdf
Règles extraites	14 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Saint-Félix-Lauragais

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	13 juin 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n°IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes

n'est pas anormale.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/saint-felix-lauragais-31478>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Saint-Félix-Lauragais : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054245373
Risques majeurs recensés	Inondation
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	18 mai 2025
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	Ua, Ub1, Ue, Uh, Uxa
Nomenclature des zones à urbaniser	AU, AU*, AUe, AUxa

Situation administrative

Code INSEE	31478
Code postal	31540
Intercommunalité	CC Aux sources du Canal du Midi
Département	Haute-Garonne
Région	Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	129 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	129 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	129 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Roumens (2,9 km)	10 zones
Montégut-Lauragais (3,6 km)	32 zones
Saint-Julia (4,6 km)	29 zones
Nogaret (5,0 km)	15 zones
Falga (5,8 km)	31 zones
Vaux (6,2 km)	53 zones
Bélesta-en-Lauragais (6,2 km)	46 zones
Revel (7,6 km)	149 zones
Mourvilles-Hautes (7,6 km)	32 zones
Vaudreuille (8,4 km)	57 zones
Maurens (8,9 km)	33 zones
Juzes (9,1 km)	17 zones
Le Cabanial (8,3 km)	114 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/saint-felix-lauragais-31478>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Saint-Félix-Lauragais : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Lux (10,1 km)	40 zones
Beauville (11,0 km)	20 zones
Saint-Vincent (12,0 km)	20 zones
Vallègue (12,6 km)	36 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/saint-felix-lauragais-31478>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.